



**HAL**  
open science

**L'Ex-voto, document d'histoire, expression d'une société  
/ The Ex-voto, Historical Document, Expression of a  
Society.**

Bernard Cousin

► **To cite this version:**

Bernard Cousin. L'Ex-voto, document d'histoire, expression d'une société / The Ex-voto, Historical Document, Expression of a Society.. Archives de Sciences Sociales des Religions, 1979, 48, pp.107 - 124. 10.3406/assr.1979.2191 . hal-03656532

**HAL Id: hal-03656532**

**<https://amu.hal.science/hal-03656532>**

Submitted on 2 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

L'Ex-voto, document d'histoire, expression d'une société / *The Ex-voto, Historical Document, Expression of a Society.*

Bernard Cousin

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Cousin Bernard. L'Ex-voto, document d'histoire, expression d'une société / *The Ex-voto, Historical Document, Expression of a Society.* In: Archives de sciences sociales des religions, n°48/1, 1979. pp. 107-124;

doi : <https://doi.org/10.3406/assr.1979.2191>

[https://www.persee.fr/doc/assr\\_0335-5985\\_1979\\_num\\_48\\_1\\_2191](https://www.persee.fr/doc/assr_0335-5985_1979_num_48_1_2191)

---

Fichier pdf généré le 04/11/2021

## L' EX-VOTO

### *Document d'histoire, expression d'une société*

*In the vast sociological and historical discussion taking place about "popular religion", the ex-voto plays a role of first-hand evidence. For a long time, and still today, it remains a trace of the direct relation between the faithful and divinity. In the form of a small tablet from the XVIIth to the XXth century, for the ethnologist it is a source of information on material culture (costume, furniture), for the semiologist an image open to various interpretations. New fields of research in religious history and mentalities make it also an historical document. By its apparent poverty, its submission to stereotypes, but particularly by the large number that have come down to us, the ex-voto lends itself to a quantitative study through a grill of analysis which enlightens the evolution of collective representations, especially in relation to the divine. If this procedure is historically founded, how is it received today by the public at large? The analysis of the remarks contained in a book open to visitors at a recent exhibition makes one wonder.*

La religion populaire est à la mode. Expositions, colloques, publications diverses — ouvrages ou articles — se multiplient, qui cherchent à la faire revivre ou plus simplement à la définir. Simplement est beaucoup dire, car les définitions demeurent multiples, échos d'autant de lectures : résurgences ou persistances d'un « vieux fond magique », religion des laïcs en opposition à celle des clercs, religiosité des classes subalternes face à celle de la classe dominante, autant de définitions proposées sans compter ceux pour qui ce concept serait... une créature d'imagination. Force est de constater que, s'il n'y a pas accord sur la définition, cela n'a pas empêché les recherches dans ce domaine — entendu au sens large, c'est-à-dire sans choisir — de se développer.

Les approches et les méthodes de l'ethnologie, de la sociologie religieuse, de l'histoire des mentalités ont investi le champ de la religion populaire, faisant resurgir ou « réinventant » autant de documents qui deviennent des sources. Des visites pastorales à la tradition orale, les exemples ne manquent pas. C'est dans ce contexte d'ensemble qu'il faut placer le renouveau d'intérêt pour l'ex-voto.

Italiens, Espagnols et Allemands, d'autres encore, avaient précédé les Français dans la mise à jour et l'inventaire de ces fragiles documents de dévotion populaire. On assiste aujourd'hui en France à un regain d'intérêt pour l'ex-voto, institué en document d'histoire. Au-delà même du contexte de religion populaire, on doit situer cette redécouverte dans celui plus vaste de la culture populaire. Et il est vrai alors, quoique certains s'en défendent, pensant qu'en parler c'est aussi les faire vivre, que ces ex-voto ont pour ces nouveaux chercheurs quelque chose de la « beauté du mort » (1), si c'est bien la mort d'une pratique qui en fait un objet scientifique. Peut-être est-il temps, ici, de résumer l'état présent de ces interrogations confrontées lors de deux colloques récents (2), et de montrer ensuite à l'aide d'un exemple pris dans une recherche en cours ce que peut apporter l'ex-voto à l'histoire des mentalités, lorsqu'il est vu au filtre de la méthode quantitative.

### DIVERSITÉ DES EX-VOTO

Mais d'abord, qu'est-ce que l'ex-voto et quels sont les ex-voto ? L'ex-voto, abrégé de *ex-voto suscepto*, est un don fait à la suite d'un vœu émis et exaucé. Il serait donc en principe le troisième temps d'une démarche, dont le premier est la demande ou vœu, le second l'intervention céleste en faveur de l'auteur du vœu, le dernier consistant à « rendre le vœu » comme on disait au XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant ce schéma n'est pas toujours respecté; soit qu'il s'agisse d'ex-voto propitiatoires (remis en même temps que le vœu est émis), cas assez rares et pour lesquels on pourrait s'abstenir d'employer le terme ex-voto, soit, et c'est plus fréquent, qu'il n'y ait pas de preuves qu'un vœu ait précédé l'intervention céleste et le don de l'ex-voto. Il s'agit alors de prendre l'ex-voto dans son acception de don d'action de grâces. Quel est ce don ?

Il peut prendre les formes les plus diverses. On connaît depuis l'Antiquité les objets figurant les membres guéris remis dans les sanctuaires d'Asclépios ou trouvés aux sources de la Seine (3). Ces objets en cire ou en métal découpé (4), voire en argent (des yeux pour une guérison de la vue) (5) ont peuplé les sanctuaires chrétiens du Moyen Age au XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent des

---

(1) Michel de CERTEAU, Dominique JULIA, Jacques REVEL, « La Beauté du Mort. Le concept de culture populaire », *Politique aujourd'hui*, décembre 1970, pp. 3-23.

(2) Colloque « Iconographie et histoire des mentalités » (juin 1976, Fontblanche, 13 Vitrolles), organisé par le Centre méridional d'Histoire. Actes publiés aux Editions du C.N.R.S., 1979. Une demi-journée, réunissant diverses contributions, était consacrée aux ex-voto.

Colloque « Religion populaire », organisé par le C.N.R.S. et le Musée des A.T.P. (Paris, octobre 1977). Actes à paraître aux Editions du C.N.R.S. Nous y avons dirigé, avec D. Samson, un atelier sur les ex-voto.

(3) Aline ROUSSELLE, « Du sanctuaire au thaumaturge : la guérison en Gaule au IV<sup>e</sup> siècle », *Annales. E.S.C.*, nov.-déc. 1976, pp. 1085-1107.

(4) Fernand BENOIT et Sylvain GAGNIÈRE, « Pour une histoire de l'ex-voto, ex-voto en métal découpé de la région de Saint-Rémy-de-Provence », *Revue des A.T.P.*, janvier 1954, pp. 23-34.

(5) Bernard COUSIN, « Deux cents miracles en Provence sous Louis XIV », *Revue d'Histoire de la spiritualité*, 1976, n<sup>o</sup> 207-208, pp. 225-244.

textes ou des images pieuses où on les voit pendus au mur. Ils ont souvent été déplacés ou détruits à cause de l'aspect inesthétique de leur amoncellement. Ils côtoyaient en général des objets remis en dons, car devenus inutiles, des chaînes pour un prisonnier délivré ou le braguet (bandage herniaire) après la résorption d'une hernie. L'objet peut aussi être sorti des mains du donateur : c'est le cas des maquettes de bateau remises par les marins, parfois aussi pour des ex-voto peints, bien que ceux-ci soient généralement dus à peintres professionnels. Des ex-voto peints on est passé récemment à d'autres formes imagées : broderie ou photographie, ou plus généralement, ayant évacué l'image, à la seule inscription, en lettres dorées sur fond bleu ou caractères noirs gravés sur plaque de marbre.

L'ex-voto le plus fréquent aujourd'hui, et le plus périssable, est encore le cierge que l'on fait brûler devant l'autel du saint. Il en est de plus pittoresque, comme les ex-voto en mie de pain de San Andres de Teixido en Espagne (6). Il en fut de plus coûteux, comme celui que le juriste salonais Guillaume de Rix, seigneur de Cabardel, fit exécuter à Gênes en 1478, au retour d'un de ses voyages à Rome : beau bas-relief montrant Jésus en croix entouré du donateur et de son épouse avec la Vierge et saint Jean, que l'on peut voir dans l'église de Salon-de-Provence. Ou, mieux encore, plusieurs des chapelles provençales sont de véritables ex-voto collectifs, particulièrement celles construites après les épidémies de peste (7). Mais le don peut même être le don de soi, pour une certaine période, au saint : en Italie cela se manifeste par le fait de s'habiller comme le saint protecteur, ainsi en jaune et vert après une protection de sainte Anne lors l'un accouchement (8). Comme on le voit, l'ex-voto peut revêtir les formes les plus diverses : J.-C. Schmitt signale à la fin du xv<sup>e</sup> siècle l'entrée dans une confrérie du rosaire en Alsace : « L'autre y est entré par reconnaissance pour la Vierge, qui, l'ayant pris pour l'instrument de son intervention miraculeuse, "beata virgo fecit miraculum cum eodem homine", l'a sauvé à deux reprises alors qu'il était tombé sous une voiture » (9). Cinq siècles plus tard, le plus récent ouvrage français sur le sujet semble bien être lui-même un ex-voto si l'on en croit la dédicace : « A ste Anne d'Auray V.F.G.A. C.F.B. » (c'est-à-dire, *votum fecit gratiam accepit*, suivi des initiales des auteurs) (10). De nos jours, la pratique votive n'a pas disparu mais elle a souvent changé de forme.

## EX-VOTO ET TRADITIONS POPULAIRES

Objets, maquettes, tableaux constituent les ex-voto les plus fréquents. Ils sont autant de documents précieux sur les traditions populaires. Aussi les

(6) Natacha SESENA, « Los ex-votos de pan de San Andres de Teixido », *Viajar*, mars 1978. Article obligeamment communiqué par Fina Pares.

(7) S. GAGNIÈRE, J. SAUTEL, *Les Epidémies de peste et leur souvenir dans la région vaclusienne*, Avignon, Rullière, 1941.

(8) Indication fournie par le professeur R. Manselli à l'atelier « ex-voto » du colloque C.N.R.S. sur la Religion populaire.

(9) J.C. SCHMITT, « Apostolat mendiant et société. Une confrérie dominicaine à la veille de la Réforme », *Annales E.S.C.*, janvier 1971, pp. 83-104.

(10) F. et C. BOULLET, *Ex-voto marins*, Paris, Editions Maritimes et d'Outre-mer, 1978.

folkloristes, ancêtres de nos actuels ethnologues, s'y sont intéressés en France (11), et plus encore à l'étranger. L'ex-voto peint surtout, avec le fourmillement de détails qu'il renferme sur les objets de la vie quotidienne, particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle où le décor est soigné sur les tableaux, a été perçu comme un support intéressant pour la connaissance du costume et du mobilier populaire. Mais en France du moins, on en est souvent resté à ce constat général, assorti de deux ou trois exemples particuliers, sans jamais systématiser l'étude. Cet intérêt s'est traduit par de nombreuses expositions, une vingtaine en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale; expositions qui se font de plus en plus fréquentes ces trois dernières années. A côté de ces expositions temporaires, il faut ajouter la présentation permanente d'ex-voto dans les sanctuaires où l'on a parfois procédé à des aménagements et à des restaurations pour leur mise en valeur, et dans des musées : du Musée des Arts et Traditions populaires de Paris aux musées de province (Musée alsacien à Strasbourg, plusieurs musées provençaux : Carpentras, Apt, Brignoles, Villeneuve-lès-Avignon, Martigues, qui consacrent une salle à la présentation d'ex-voto).

Sous cet aspect ethnologique et des traditions populaires, c'est l'ex-voto marin qui, de loin, a focalisé le plus d'intérêt. A cela plusieurs raisons. Tout d'abord en France il est largement représenté; que ce soit sous la forme de maquette ou de tableau, on en trouve dans tous les sanctuaires côtiers, de Dunkerque à Saint-Jean-de-Luz, de Collioure à Menton, alors que les ex-voto non marins ne forment un noyau dense que dans le Sud-Est de la France. D'autre part, ils émanent d'un groupe socio-professionnel bien délimité, les hommes de mer, aux coutumes et aux traditions vivaces, généralement considérés comme pieux. Enfin, la mer, cet autre univers, a ses dangers qui angoissent et qui fascinent ceux qui sont restés à terre, ou qui y sont revenus (12). Si on ajoute à cela que les capitaines de navire rentrés à bon port ont souvent fait appel à des peintres de talent pour représenter l'ex-voto de leur odyssee (chacun pense à la famille Roux à Marseille, mais ils ont leur équivalent dans les ports atlantiques comme méditerranéens), on comprend que l'intérêt esthétique s'ajoutant à la curiosité folklorique, l'ex-voto marin ait concentré les regards. Le grand nombre d'expositions et de publications le concernant en est un bon témoignage.

Pendant longtemps, là aussi, l'intérêt local ou régional a prédominé. Depuis quelques années, une entreprise d'une autre ampleur se développe qui est sur le point d'aboutir : il s'agit du recensement de tous les ex-voto marins et fluviaux du territoire français. Le but de cet inventaire est double : protéger ces témoignages du passé souvent fragiles et soumis à des risques divers : dégradations par de mauvaises conditions de conservation, voire vol par des « amateurs » d'art populaire. Cette action est menée par « l'Association pour la sauvegarde des ex-voto marins et fluviaux », qui, avec l'appui du Musée de la Marine et du C.N.R.S., sous la direction du professeur Michel Mollat du Jourdin, a déjà organisé deux expositions itinérantes : l'une en 1975-76 sur les côtes du Ponant,

---

(11) P. SEBILLOT, « Les ex-voto », *Revue des Traditions populaires*, t. XXI, 1906, pp. 161-164, et, récemment, J. CUISENIER, *L'Art populaire en France*, Office du livre, 1975, pp. 31-42.

(12) J. DELUMEAU, *La Peur en Occident, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1978,

l'autre en 1978-79 sur les bords de la Méditerranée. Elle projette une exposition internationale à Paris. Son but n'est pas de montrer les ex-voto marins, mais de les étudier pour la place qu'ils tiennent dans l'histoire tant maritime que du sentiment religieux des marins. C'est pourquoi les catalogues réalisés pour chacune des expositions (13) proposent, à côté de l'analyse de chaque objet, des études plus approfondies concernant des points précis : toiles, maquettes, histoire de l'ex-voto, spécificité de l'ex-voto marin, lieux et gestes de la dévotion, ex-voto et archives, etc. La perspective de Michel Mollat et de ses collaborateurs est de ne pas se limiter à l'aspect anecdotique de l'ex-voto, mais de faire de cet inventaire exhaustif le support d'une étude sur la mentalité religieuse d'un groupe social bien typé, le monde de la mer. C'est pourquoi l'ex-voto marin, même s'il est document du passé pour l'essentiel, est étudié dans ses relations avec le présent : pratique votive, pèlerinage, procession... C'est une autre dimension qui est dégagée.

#### EX-VOTO ET RELIGION POPULAIRE

On a signalé plus haut l'actualité du débat (14). Dans ce procès, ou plutôt cette instruction (y a-t-il une religion populaire ?), l'ex-voto est le plus souvent appelé à comparaître comme témoin. Pas toujours cependant : on peut s'étonner ainsi de son absence lors du troisième colloque international québécois sur les religions populaires (Québec, 1972) pourtant consacré à l'image. La surprise est encore plus grande de voir Jean Séguy, qui en a donné un compte rendu critique (15) où il dénonce quatre oublis, ne pas relever celui de l'ex-voto. Présent, par contre, il le fut au colloque international du C.N.R.S. de Paris en 1977, et dans diverses publications, spécialement italiennes. Le thème de la religion populaire nourrit toute une problématique et une historiographie transalpine dominée par les figures de Gramsci et de De Martino et présentée par Carlo Prandi dans un article récent (16). Le rapport, voir l'adéquation établie

---

(13) *Ex-voto marins du Ponant*, Catalogue de l'exposition itinérante Nantes, Caen, Dunkerque, Paris, Musée de la Marine, 1975.

*Ex-voto marins de Méditerranée*, Catalogue de l'exposition itinérante Collioure, Antibes, Marseille, Paris, Musée de la Marine, 1978.

Voir aussi : D. LAVEDRINE, « Les ex-voto marins du Roussillon », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet 1976.

(14) Dans une bibliographie qui ne cesse de s'accroître on se contentera de références marquantes et récentes :

— Colloque Religion populaire (voir note 2);

— B. PLONGERON et R. PANNET (sous la direction de), *Le Christianisme populaire*, Paris, Le Centurion, 1976.

— B. PLONGERON (sous la direction de), *La Religion populaire, approches historiques*, Paris, Beauchesne, 1976.

— Numéro spécial « Religion populaire », *Le monde Alpin et Rhodanien*, 1977.

— « Religione e Religiosità popolare », n° spécial, *Ricerche di Storia sociale e religiosa*, n° 11, 1977.

(15) SÉGUY, « Images et religion populaire », *Archives de Sciences sociales des Religions*; 44, 1977, n° 1, pp. 25-44.

(16) CARLO PRANDI, « Religion et classes subalternes en Italie », *Archives de Sciences sociales des Religions*, 43, 1977, n° 1, pp. 93-139.

entre religion populaire et classes subalternes peut apparaître parfois comme une sociographie réductrice d'une réalité plus complexe. Ainsi Ettore de Marco, qui voit dans les ex-voto des Pouilles les marques et l'expression d'une condition d'infériorité, voire d'une culture de la misère, en écrivant « vi è riflessa la vita delle classi popolari, meno frequentemente, e in alcune epoche, quella della borghesia e della nobiltà (dei loro ex-voto che, diversamente dagli altri prevalenti, confermano il potere della classe dominante, per brevità qui non ci occupiamo) » (17), esquive un problème fondamental : quand et pourquoi cette dévotion, d'unanimiste, devient-elle socialement sélective ? Cela correspond-il à une évolution du contenu de l'ex-voto, et/ou à une modification de la sensibilité religieuse des classes dominantes ?

La démarche des auteurs italiens, particulièrement ceux qui s'intéressent au Sud de l'Italie, s'éclaire du fait qu'ils n'analysent pas une situation historique datée, mais un phénomène actuellement vécu. Et à l'inverse d'un certain courant perceptible en France, qui part sans doute des mêmes intentions, mais où la situation de la culture populaire traditionnelle est plus dégradée et où il s'agit souvent de la recueillir et de la sauver pour éviter sa totale disparition, l'analyse italienne ne tend pas à mythifier le « populaire », à y voir un donné constant et positif face à la gangrène de la « culture bourgeoise ». Les auteurs italiens, de Gramsci à De Martino ou à De Marco, posent le problème à la fois sous les aspects historiques, sociologiques et politiques. Dans une perspective que, pour simplifier, on pourrait dire « de gauche », ils voient les manifestations de la religion populaire comme une expression, et donc un facteur d'identité des classes populaires; mais ils s'interrogent aussi : n'est-ce pas un élément d'aliénation ? Ainsi pour l'ex-voto, expression individuelle qui annule la relation sociale. La question devient alors : ces formes de religion (et de culture) populaire sont-elles favorables à l'émancipation des classes subalternes ? La réponse est nuancée, voire ambiguë.

Faudrait-il alors, au vu des ex-voto, abandonner le concept de religion populaire ? Non, c'est tout le contraire. L'ex-voto, témoin d'une relation directe avec la divinité, se passe le plus souvent de la médiation cléricale, d'où l'attitude souvent méfiante de l'Eglise. G. De Rosa signalait au colloque du C.N.R.S. sur la religion populaire que, pour un Alphonse de Liguori qui acceptait l'ex-voto peint dans sa perspective de conserver, en l'épurant, un culte des images, de nombreux évêques italiens du XVIII<sup>e</sup> siècle se montraient rétifs dans leurs visites pastorales (même constatation en Provence). Et dans un livre sur la dévotion, un prêtre italien du XVIII<sup>e</sup> siècle, grand érudit, Muratori, polémique contre les ex-voto. Il est d'autre part indubitable que l'ex-voto peint est le support d'une expression de culture populaire; mais Philippe de Champaigne, peintre savant de l'élite janséniste de surcroît, a peint le célèbre ex-voto de Port-Royal qui se trouve au Louvre. Peut-être faut-il alors faire appel à la notion d'écart proposée par

---

(17) « La vie des classes populaires s'y reflète; moins fréquemment, et à certaines époques, celle de la bourgeoisie et de la noblesse (pour aller plus vite, nous ne nous occupons pas ici de leurs ex-voto qui, diversement des autres qui prédominent, confirment le pouvoir des classes dominantes) ». Ettore De MARCO, « Sociologia dell'ex-voto », in *Puglia ex-voto. Documenti di cultura popolare in Italia Meridionale*, Bari, Congede Editore, 1977.



E. Poulat (18) : écart entre la religion populaire et d'autres formes de religion; écart temporel ou diachronique, mais plus encore écart culturel, écart psychologique dans la visée religieuse et dans l'attente réciproque entre hiérarchie et peuple.

Dans ce débat, l'ex-voto est analysé comme phénomène de culture populaire, de culture orale plus qu'écrite (19); il est donc beaucoup plus envisagé pour la nature de la démarche qu'il reflète, comme acte d'action de grâces lié au « miracle », et donc pour le type de situation religieuse et sociale dont il témoigne que pour son contenu, à savoir, dans le cas de l'ex-voto peint, l'image représentée.

## L'EX-VOTO EN TANT QU'IMAGE

Quiconque se propose d'analyser les ex-voto peints pénètre dans le domaine de la sémiologie, même si c'est de la manière dont M. Jourdain faisait de la prose. Voilà une évidence que Georges Mounin rappelait récemment aux historiens (20). De fait, l'approche sémiologique est éclairante (21). Elle offre une méthode, une démarche permettant un décryptage de l'image afin d'en dégager les divers niveaux de signification. Elle amène à préciser les lois d'un genre. Elle oriente vers des confrontations utiles, particulièrement avec l'image publicitaire, l'affiche, qui sont comme l'ex-voto des messages iconiques porteurs de significations, destinés à « parler » au public. Elle soulève le problème du rapport image-écrit qui est au cœur de l'ex-voto peint, puisque celui-ci est amené à céder la place, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la simple inscription après avoir été peu à peu gagné par l'expression écrite. Enfin, tel aspect de l'ex-voto peint (l'apparition céleste) renvoie à des questions traitées à partir d'autres sources : le nuage et sa fonction iconographique de séparation des deux mondes, céleste et humain (22).

Le regard sémiologique qui pose les problèmes de structure, de modèle, de niveau de pertinence, est donc stimulant pour l'historien : il doit l'amener à repenser son « analyse thématique classique », comme l'écrit Michel Vovelle (23); mais cela ne se fait pas sans difficulté : problèmes de vocabulaire, et plus largement de langage, mais aussi chez les sémiologues études qui partent d'un petit nombre

(18) E. POULAT, « Pour une notion extensive de religion populaire », *Ricerche di storia sociale e religiosa*, n° 11, 1977, pp. 45-52.

(19) G.B. BRONZINI, « Fenomenologia dell'ex-voto », *Puglia ex-voto*, *op. cit.*

(20) Lors du colloque « Iconographie et histoire des mentalités » (voir note 2).

(21) Nous avons déjà abordé ce problème, et pour alléger le développement nous nous permettons de renvoyer à : B. COUSIN, « Iconographie sérielle, statistique et histoire des mentalités », communication au colloque *Iconographie et histoire des mentalités*, *op. cit.*; « Ex-voto provençaux et histoire des mentalités », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1977, pp. 189-191.

(22) H. DAMISCH, « Un outil plastique, le nuage », *Revue d'Esthétique*, 1958, n° 1-2, pp. 104-148; « Figuration et représentation : le problème de l'apparition chez Giotto », *Annales E.S.C.*, mai-août 1971, pp. 664-680.

(23) M. VOVELLE, « Iconographie et histoire des mentalités. Les enseignements d'un colloque », *Ethnologie française*, 1978, pp. 173-190.

de cas et qui, en voulant définir la loi d'un genre, aboutissent parfois à des généralisations hâtives. C'est dans le but d'avoir un corpus homogène que Roland Barthes suggère d' « éliminer au maximum les éléments diachroniques », car le corpus « doit coïncider avec un état du système, une coupe de l'histoire » (24) : cette exigence, qui peut s'imposer d'un point de vue méthodologique en sémiologie, est décourageante pour l'historien.

L'essai de B. Lamarche et G. Vadel, « Dieu signe-t-il » (25) — dont la lecture est rendue difficile par l'esthétisme langagier des auteurs — veut nous présenter « la fonction signifiante de l'image votive ». Pour eux l'ex-voto est d'abord récit, en image, du danger, mais d'un danger banalisé car conjuré : l'ex-voto n'est pas générateur d'angoisse mais d'espoir et de sérénité que vient illustrer la représentation céleste. Nous les suivons assez sur ce point, si ce n'est à préciser que nombre d'ex-voto (la majorité de ceux du XVII<sup>e</sup> et encore nombre du XVIII<sup>e</sup> siècle ne figurent pas le danger, mais l'action de grâces). Par contre, est-il évident que « la représentation, l'histoire, sont les antidotes de l'événement » ? Quant à la conclusion — qui explique le titre —, elle voit dans la représentation céleste la vraie signature de l'ex-voto, qui remplace la signature, absente, du peintre. On peut objecter qu'il existe, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle, nombre d'ex-voto signés par le peintre et que la présence ou absence de signature du tableau semble plutôt relever de pratiques picturales, qui évoluent selon les époques et milieux, que d'une fonction symbolique.

Jean Arrouye a récemment proposé une « sémiotique de l'ex-voto » (26) fondée sur une documentation plus vaste qui lui permet de multiplier les exemples, mais ceux qu'il cite sont souvent des exceptions. Il définit l'ex-voto, et nous ne pouvons que le suivre, par sa double fonction d'offrande et de communication entre le fidèle et le protecteur : c'est cette relation qui est l'essentiel, plus que l'image du danger représenté, elle est comme la confirmation d'un pacte entre l'auteur du vœu et le saint. Mais l'ex-voto a une autre fonction : il s'adresse aussi au public des fidèles, il est un exemple. J. Arrouye pense alors qu'il faut rapprocher la scène représentée du Jugement Dernier, comme en étant « la (pré)figuration métamorphique ». Nous ne pouvons le suivre quand il écrit : « l'essentiel est l'allégorie du salut et non les circonstances et les étapes de l'évasion de la mort (...) L'ex-voto cherchant à faire appréhender la Rédemption, réalité difficilement concevable parce qu'elle est une préfiguration d'ordre spirituel, l'objective en retenant le moment où le miracle l'a actualisée dans l'expérience temporelle ».

---

(24) R. BARTHES, « Eléments de sémiologie », *Communications*, n° 4, pp. 91-135.

(25) B. LAMARCHE, G. VADEL, « Dieu signe-t-il ? », *Communications*, n° 19, pp. 170-176.

(26) J. ARROUYE, *Sémiotique de l'ex-voto*, communication au 1<sup>er</sup> congrès de la Société des Sciences de l'Information et de la Communication (Compiègne, avril 1978). J'ai amicalement fait part à J. Arrouye des réserves que je faisais sur son interprétation. Il me fait justement remarquer que son « article sur la sémiotique de l'ex-voto se veut une théorie de la communication dans l'ex-voto. Entre la théorie et la pratique historique, il y a toujours des hiatus que les historiens connaissent bien. Mais la politique de Robespierre n'invalide pas le corps de doctrine de la Constituante ou les principes de la Révolution. Là est, je crois, notre différence essentielle de point de vue, de discipline plutôt. La théorie de la communication — l'ensemble des potentialités d'information intentionnelle d'un médium, d'un côté, la réalité d'une pratique historique à un moment précis de la diachronie, de l'autre ».

Il fonde ensuite sa démonstration du statut symbolique de l'ex-voto sur le modèle de saint Augustin. Pour justifier sa démarche, dont il a conscience qu'elle est critiquable, s'agissant de peintures « naïves », il affirme que « la situation dans laquelle l'ex-voto prend sa pleine signification c'est l'ensemble doctrinal de réflexions théoriques et pratiques des théologiens, l'enseignement de l'Eglise et sa glose ».

C'est faire abstraction de la spécificité de la religion populaire, lieu même de production et de signification de l'ex-voto. Ce n'est pas parce qu'on les trouve dans les églises que ces tableaux prennent leur signification dans la doctrine de l'Eglise. L'ex-voto est toléré, souvent avec réticence, par le clergé, car il a tout d'une pratique non cléricale. Expliquer l'ex-voto en le replaçant dans le cadre de la religion, oui, mais de celle vécue par les donateurs. C'est aussi privilégier l'aspect atemporel de l'ex-voto, comme si un ex-voto du XVII<sup>e</sup> siècle avait obligatoirement la même signification qu'un autre du XIX<sup>e</sup> siècle; il est vrai qu'en trois siècles la doctrine de l'Eglise post-tridentine n'a pas changé, mais sa pratique, sa place dans la société, a été modifiée. Quand on étudie une pratique attestée sur plusieurs siècles, peut-on faire l'économie de l'histoire? Ou alors il faut, comme le suggérait R. Barthes, se contenter d'une coupe dans le temps, et préciser laquelle. La démarche sémiologique vise à expliciter les significations du document, à aller au fond des choses : elle est soucieuse d'une exigence, elle apporte des concepts opératoires, à commencer par la célèbre distinction signifiant-signifié. Mais si elle s'en tient à dégager un modèle, une structure, elle est réductrice : car derrière l'apparente uniformité de la loi d'un genre, l'important n'est-il pas ce qui change, et la signification de ce changement? Mais pour atteindre cela, il faut, après avoir dégagé le cadre, la structure, se placer délibérément, pour un document inscrit dans le temps long, dans la perspective historique, et, si l'on veut éviter d'être la victime des mirages des belles exceptions, qui doivent cependant être analysées comme telles, recourir à une approche massive, à une analyse quantitative.

#### L'EX-VOTO DOCUMENT D'HISTOIRE ?

Imaginons un dialogue entre un historien qui soutiendrait cette position, et un autre, sceptique. Le premier dirait que l'ex-voto est au cœur de toute une série de problèmes que se pose l'histoire d'aujourd'hui : par essence document de religion populaire, il amène à préciser ce qu'elle est. Mais au-delà du religieux, il pousse à s'interroger sur la notion de culture populaire, car avant tout il est une image conçue et produite généralement hors du circuit artistique d'élite et il est aussi voué à un « usage » populaire, si l'on entend par usage à la fois la commande et la destination, exposé qu'il est aux yeux de tous sur les murs du sanctuaire; mais cependant, cet usage n'a pas *toujours* été *exclusivement* populaire. Par ses thèmes également, il est au cœur de l'historiographie contemporaine : image des périls encourus, il est aussi celle de la mort, si ce n'est subie, du moins redoutée. Dévotion privée, il nous fait pénétrer à l'intérieur de la famille, et en son sein il peut nous éclairer sur ceux de ses membres dont les traces sont par ailleurs les plus rares : les femmes, les enfants, et particulièrement ceux que l'on ne perçoit souvent qu'à travers les registres de baptêmes et malheureusement de sépultures, les nouveaux-nés. Et la liste n'est point close :

le mobilier, le costume, les attitudes, autant d'éléments de la vie quotidienne d'hier que l'on a parfois du mal à cerner et sur lesquels l'ex-voto témoigne.

Certes, répondrait le détracteur ou le sceptique, mais tout cela est vu à travers un prisme déformant : la scénographie de l'ex-voto est pauvre, les mêmes scènes réduites à quelques archétypes sont inlassablement répétées. L'ex-voto n'est qu'une image, document erratique, dont le plus souvent on ne connaît rien, ni de l'auteur, ni du donateur. A peine a-t-on la date, et encore pas toujours, ou alors approximativement. L'ex-voto ne sera jamais aussi explicite qu'un texte, ou mieux qu'une gerbe ou une série de textes. En un mot, il n'a ni la solidité, ni la complexité informative du traditionnel document d'histoire.

Dans un sens et dans l'autre, tous ces arguments sont recevables. A notre avis, les premiers justifient, et les seconds nécessitent que l'on ait recours à une investigation approfondie, consciente des écueils et des limites de la source, mais qui essaye aussi par le détour méthodologique adéquat de résoudre les problèmes qu'elle pose. Répétition, uniformité peuvent être synonymes de pauvreté, mais aussi de quantité et de définition d'un genre. Qui dit genre dit caractéristiques fondamentales immuables, mais aussi variations de détail. Il faut mettre à jour les premières pour faire apparaître les secondes et leur donner signification. De même, le nombre peut être un obstacle, la recherche de la belle exception devenant fastidieuse, mais aussi un atout. Dans de nombreux domaines, tout différents, et dans quelques-uns déjà plus proches (nous pensons aux analyses d'images, qu'elles soient rétables, statues de saint, tableaux de purgatoire ou *ars moriendi*) des travaux récents l'ont montré (27) : le recours à l'analyse quantitative, qui a elle aussi ses limites et ses écueils, apparaît cependant clairement comme susceptible de faire surgir de séries apparemment uniformes les lignes de force et de rupture. Elle n'épuise pas la recherche que l'on peut mener sur l'ex-voto, mais elle doit en constituer le môle dur. Si les perspectives sont pertinemment préétablies, elle peut apporter une moisson abondante; elle permet aussi de donner tout son relief à l'étude de cas particuliers en les situant dans leur contexte : norme ou exception.

#### UN EXEMPLE D'ANALYSE QUANTITATIVE

Afin d'illustrer la méthode quantitative pour laquelle nous venons de plaider, nous avons choisi de développer ici l'analyse de l'espace céleste des ex-voto du

---

(27) Voir à ce propos M. VOVELLE, « Pourquoi l'ex-voto », Catalogue de l'exposition *Ex-voto du terroir marseillais*, Archives communales de Marseille, 1978, pp. 13-15. Voir V.L. TAPIE, J.-P. LEFLEM, A. PARDAILHE-GALABRUN, *Rétables baroques de Bretagne et spiritualité du XVII<sup>e</sup> siècle. Etude sémiographique et religieuse*, Paris, P.U.F., 1972; P. et R. LEROU, « L'Iconographie de Saint Fiacre et sa répartition étudiés à travers la statuaire », *Actes du Congrès de Meaux*, 1970 : XIII<sup>e</sup> centenaire de saint Fiacre; M.H. FROESCHLE-CHOPARD, « Univers sacré et iconographie au XVIII<sup>e</sup> siècle : églises et chapelles des diocèses de Vence et Grasse », *Annales E.S.C.*, mai-juin 1976; G. et M. VOVELLE, « Vision de la mort et de l'au-delà en Provence d'après les autels des Ames du Purgatoire, xv<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles », *Cahier des Annales*, A. Colin, 1970; A. TENENTI, « La Vie et la mort à travers l'art du xv<sup>e</sup> siècle », *Cahier des Annales*, n° 8, A. Colin, 1952; R. CHARTIER, « Les Arts de mourir, 1450-1600 », *Annales E.S.C.*, jan-fév. 1976, pp. 50-75.

terroir marseillais, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles (28). L'ex-voto peint se présente généralement sous la forme de deux espaces picturaux (auxquels s'ajoute éventuellement une mention écrite) : l'espace céleste et l'espace humain. Si le second figure la scène de maladie, d'accident ayant motivé l'intervention céleste ou simplement des personnages en prière, le premier est le lieu de représentation du personnage céleste qui a accordé sa protection. Ce personnage est généralement, mais non absolument (3 % d'exceptions), le patron du sanctuaire. Dans la région marseillaise il s'agit de la Vierge, hormis une chapelle, celle de Garguier, dédiée à saint Jean-Baptiste. Au patron du sanctuaire, Vierge ou saint Jean, est parfois joint un autre saint : ainsi saint Roch pour les ex-voto se rapportant à la peste. Il est remarquable que dans ces cas il n'y ait pas substitution mais adjonction de saint Roch à la Vierge ou à saint Jean. Ceci va un peu à l'encontre de la littérature historique traditionnelle qui a surtout mis l'accent sur la spécialisation des saints, chacun ayant sa fonction thérapeutique propre. Certes, nombre d'entre eux ont une vocation particulière, mais quand on étudie l'action de grâces par le biais de l'ex-voto peint, on voit tout d'abord l'écrasante domination de la Vierge, intercesseur polyvalent, et dans quelques sanctuaires la prééminence du saint patron, aux protections aussi diverses que celles de la Vierge. Ce n'est que dans un cas très particulier, comme l'épidémie de peste, que l'on fait appel au saint spécialisé; dans le midi saint Roch plutôt que saint Sébastien; mais l'ex-voto lui accorde seulement une place à côté du patron du sanctuaire.

Il semble donc que pour les demandes d'intercessions importantes, où la vie est souvent en danger, et qui donneront lieu au dépôt d'un ex-voto peint, on ait préféré le secours de la Vierge ou d'un grand saint localement vénéré. Plus que la spécialisation du saint, c'est la présence d'une chapelle qui lui est dédiée qui ancre la dévotion. Est-ce dire pour autant qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, période qui voit le développement de l'ex-voto peint, l'Eglise post-tridentine ait réussi à triompher de la dévotion aux saints jugée par elle superstitieuse et contre laquelle elle luttait depuis des siècles ? Certes une Vierge protectrice de tous les maux l'emporte sur une multitude de saints spécialisés, mais d'une part l'on peut voir à l'occasion l'un d'eux resurgir à ses côtés, et d'autre part cette dévotion est enracinée géographiquement : plus qu'à la Vierge, c'est à Notre-Dame-de-la-Garde, ou de Consolation, ou de Nazareth que s'adresse l'ex-voto, comme le précisent certaines mentions écrites au XIX<sup>e</sup> siècle. De même, la représentation de la Vierge s'inspire dans un certain nombre de cas d'une statue présente dans le sanctuaire. Cette Vierge est sept fois sur huit représentée avec l'Enfant : la Vierge seule

---

(28) Les « Ex-voto du terroir marseillais » ont été l'objet d'une analyse d'ensemble dans le catalogue édité en 1978 à l'occasion de l'exposition de la ville de Marseille, dans notre présentation « L'ex-voto reflet de la vie », pp. 17-33. Nous reprenons ici en le développant ce qui concerne l'espace céleste. Pour la méthode, voir dans la même publication l'annexe « Quelques éléments de méthode », par B. Cousin et A. Guénoche. Les résultats proposés alors comme ceux analysés ici résultent d'un traitement informatique réalisé au L.I.S.H. (C.N.R.S., Marseille) sur système STRADES. D'autres exemples d'analyse quantitative d'ex-voto : B. COUSIN, « Les Ex-voto de Notre-Dame-des-Lumières, Société et dévotion en Provence », *Ethnologie française*, 1977, pp. 121-142, et C. LOUBET, « Ex-voto de Notre-Dame d'Oropa en Piémont, (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Images d'une dévotion populaire », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, n° spécial « Religion populaire », 1977, pp. 213-245.

n'apparaît qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais sa proportion augmente régulièrement jusqu'à 24 % au XX<sup>e</sup> siècle. Cette évolution, déjà rencontrée pour les ex-voto de Notre-Dame-de-Lumières, semble être le signe d'une autonomisation croissante du culte de la Vierge, dont on peut voir un bon exemple en Notre-Dame de Lourdes : le culte marial a si bien pris qu'au XIX<sup>e</sup> siècle Marie n'est plus seulement représentée (et invoquée ?) en mère de Dieu, mais en elle-même.

Cette remarque nous introduit à la fonction essentielle et irremplaçable de l'analyse quantitative : elle permet de déceler et de préciser des variations que même un regard attentif n'eût pas remarquées, ou dont il n'aurait pu avoir que l'intuition.

Ainsi, si la bi-partition de l'espace pictural en deux espaces, céleste et terrestre, apparaît comme la structure de l'ex-voto peint, cette loi d'un genre n'annonce nullement une uniformité de la représentation dans le temps; au contraire elle ne doit pas masquer que, derrière elle, tout change. Les tests du chi deux (29) réalisés sur les ex-voto des six tranches chronologiques et pour chacune des caractéristiques de l'espace céleste se sont *tous* avérés significatifs.

*Tranches chronologiques*

Avant 1660  
De 1660 à 1729  
De 1730 à 1799  
De 1800 à 1849  
De 1850 à 1899  
A partir de 1900

*Caractéristiques*

Surface de l'espace céleste par rapport à celle du tableau.  
Localisation de l'espace céleste.  
Type de représentation de la Vierge.  
Présence du nuage.  
Forme de représentation du personnage céleste (« apparition », statue, tableau).  
Stature du personnage céleste (en pied, en buste).  
Position du personnage céleste (face, profil, trois quarts).  
Attributs du personnage céleste (auréole, couronne, sceptre, croix...).  
Echelle du personnage céleste par rapport aux personnages humains.  
Liens tissés avec les personnages humains.

---

(29) Pour les tests du chi deux et plus généralement les tests statistiques, voir B.L. VAN DER WAERDEN, *Statistique mathématique*, Paris, Dunod, 1973, et L. FERNANDEZ DE LA VEGA, *Statistique non paramétrique*, L.I.S.H. (C.N.R.S., Marseille,), 1973. Pour son application en histoire, B. COUSIN, « Iconographie sérielle, statistique et histoire des mentalités », Colloque *Iconographie et histoire des mentalités*, à paraître aux Editions du C.N.R.S.

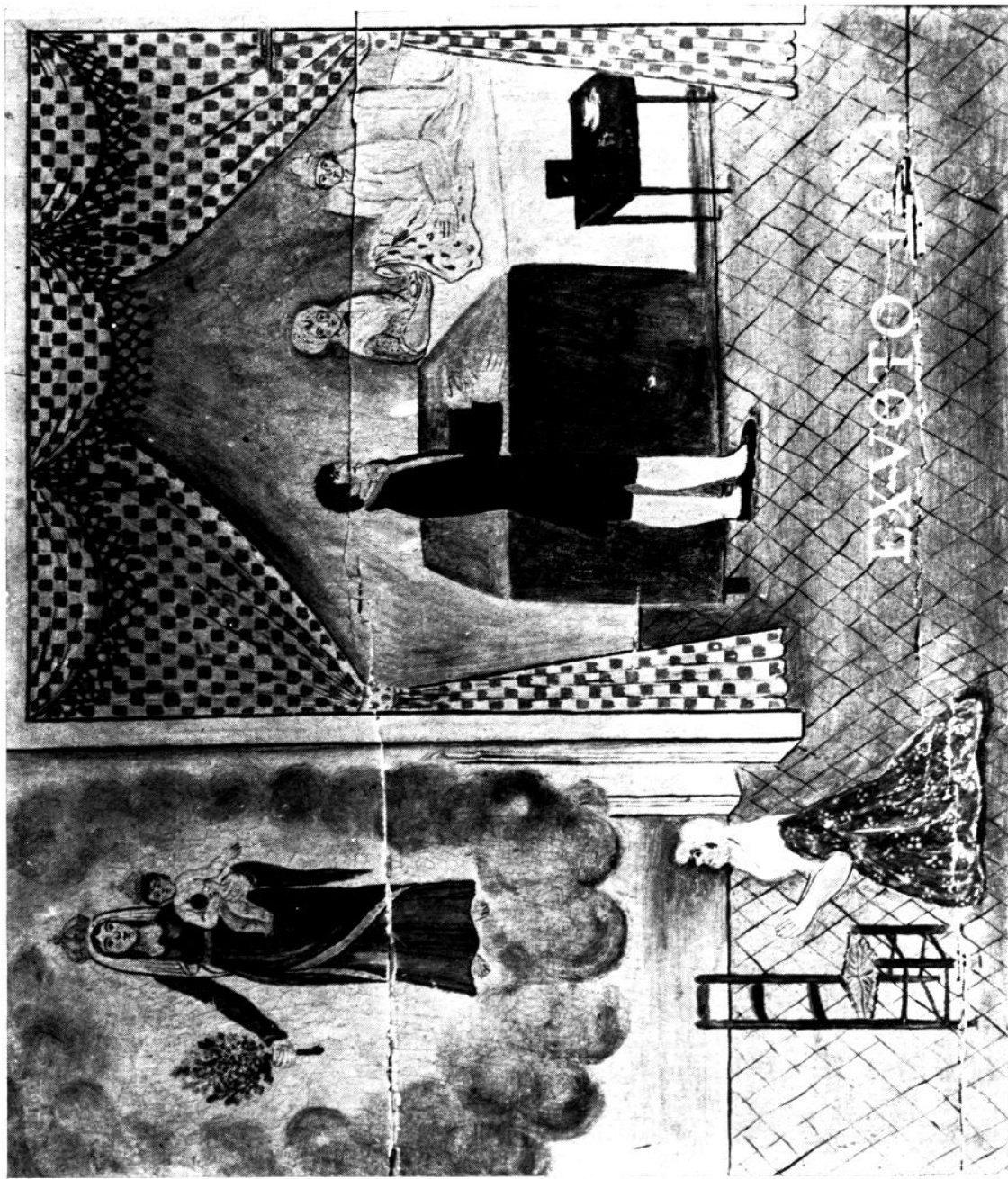


N<sup>o</sup> 1. Notre-Dame-du-Château, Allauch

*Peinture sur bois, 26 x 35 cm*

L'ex-voto peint tel qu'il se présente de manière courante au xvii<sup>e</sup> siècle. Toute une famille est agenouillée dans la même attitude de prière. Au second plan, dans un décor réduit à l'essentiel : le lit à colonnes et courtines, la malade qui est l'objet de ces prières. En haut et à gauche, dans un cercle de nuages, apparaît la Vierge à l'enfant; ils sont tournés vers la scène humaine sans que leurs regards croisent ceux des orants.



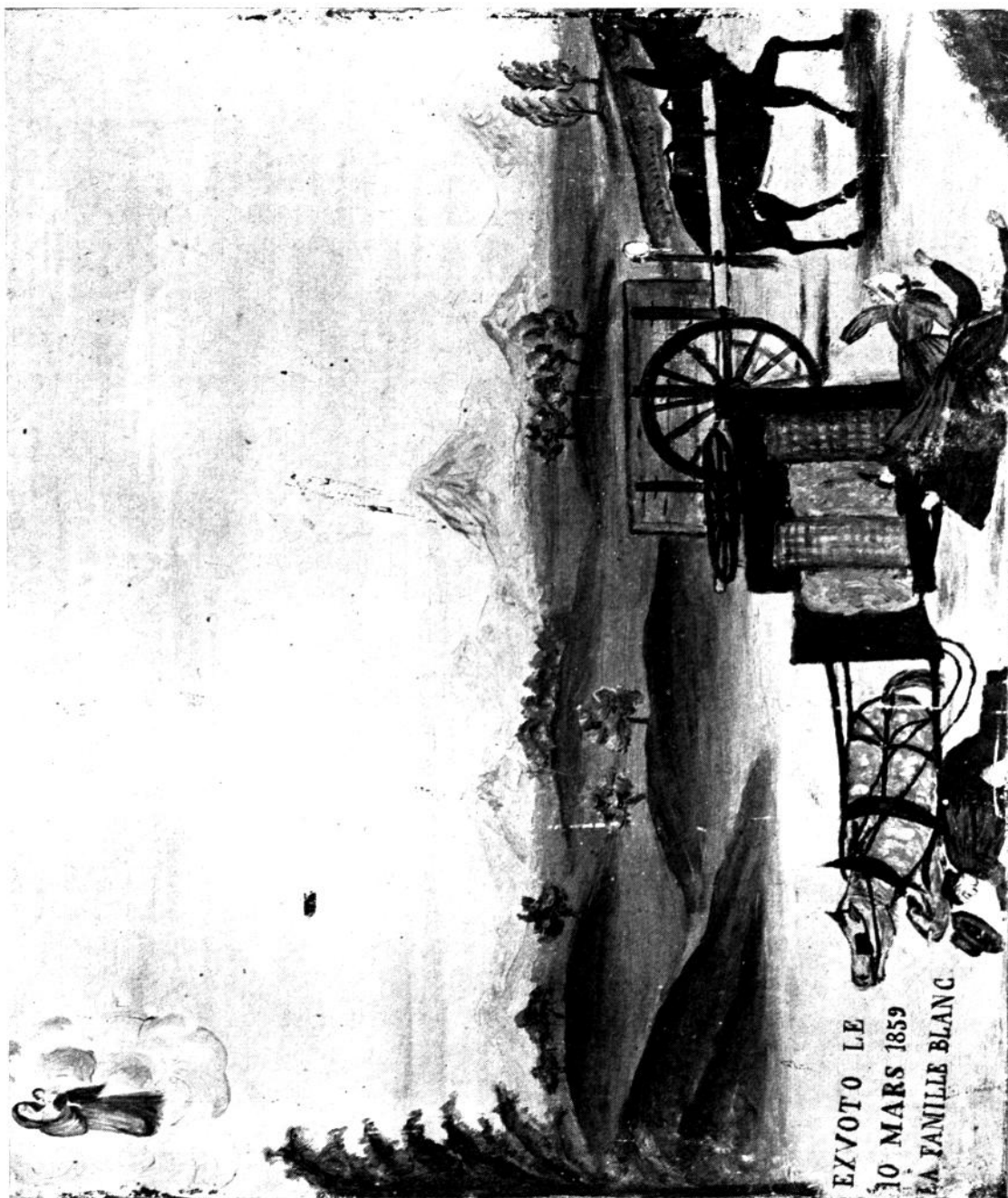


N° 2. Notre-Dame-du-Château, Allauch

*Peinture sur bois, 29 × 37 cm*

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une autre scène de maladie. Dans un décor précis : l'alcôve et ses grands rideaux à carreaux, la table de nuit, la chaise en paille, le carrelage, l'attention est concentrée sur le malade entouré par une servante et un médecin qui a déposé son haut de forme sur la table de nuit. Presque marginale par rapport au reste de la composition, à gauche une femme prie la Vierge à l'enfant qui apparaît dans un nuage, couronnée et tenant des fleurs.





N° 3. Notre-Dame-du-Château, Allauch

*Peinture sur toile, 28 X 36 cm*

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle les scènes d'extérieur prédominent. Principalement les accidents de la circulation : ici une charrette a heurté un cabriolet qui a versé ; les deux passagères ainsi que le conducteur sont à terre. C'est un instantané de l'accident que le peintre nous livre avec un paysage précisé jusqu'au lointain. Si le ciel occupe la moitié de la composition, la Vierge et l'enfant dans leur nuage n'y tiennent qu'une place infime.



N° 4. Notre-Dame-de-la-Garde, Marseille

*Peinture sur papier, 34 x 54 cm*

Cette belle aquarelle d'Antoine Roux date de 1822. Le XIX<sup>e</sup> siècle est à Marseille le grand siècle de l'ex-voto marin avec la dynastie des Roux. Ces peintres de marine attachent tout leur savoir-faire à la représentation de la mer déchaînée et du navire en difficulté. Une longue légende vient préciser les conditions de l'événement, mais nulle présence céleste ne vient figurer l'intervention miraculeuse.

*(Clichés : Archives de la ville de Marseille).*

En d'autres termes, chacune de ces caractéristiques connaît une évolution statistiquement significative. C'est presque une surprise qui fait fi de la prétendue uniformité de l'ex-voto. Mais c'est aussi la confirmation, puisque cela change, qu'il faut aller y voir de plus près et chercher à percer la signification de ces mutations, dans son rapport à l'ex-voto d'abord, mais aussi dans le cadre d'une évolution des mentalités religieuses. Il n'est pas question de développer ici l'ensemble de cette recherche mais de l'illustrer à travers quelques exemples (30).

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la figuration de l'espace céleste obéit à une norme : le personnage céleste est représenté, entouré de nuages, dans la partie supérieure du tableau, plus de huit fois sur dix en haut et à gauche. Ces nuages, formant souvent un ovale, un cercle ou un demi-cercle autour du personnage, identifient son caractère céleste, les nuées servant de délimitation entre les deux mondes. Ce type de représentation se retrouve classiquement dans la grande peinture religieuse. Cette figuration sous forme « d'apparition » (c'est la similitude iconographique qui nous suggère ce terme, il n'implique en rien qu'il y ait eu apparition au donateur) se rencontre quelle que soit la scène humaine, en décor extérieur (où les nuées sont dans le ciel) ou dans un intérieur. Il s'agit bien d'une convention iconique universellement respectée. Mais au fil du temps la norme se défait. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'espace céleste glisse souvent en haut et à droite, ou au centre, voire dans une autre partie du tableau. Cette mise en cause du modèle se traduit dans certains cas par la disparition du nuage : 5 % des ex-voto de 1730 à 1850, 10 % de 1850 à 1900. Cela s'accompagne souvent d'autres représentations du personnage céleste, plus réaliste que cette silhouette flottant dans les nuages. Ce sont des exceptions (qui augmentent, entre 1730 et 1900, de 3 à 8 %) mais néanmoins significatives : le personnage invoqué est alors une statue qui se trouve à l'église ou bien, dans des scènes de maladie, un tableau de saint accroché au mur. Ces tendances réalistes (disparition du nuage, figuration sous forme de statue ou de tableau) sont principalement le fait des élites, noblesse ou grande bourgeoisie, où elles sont quatre fois plus fréquentes que dans les milieux sociaux inférieurs. Il y a donc chez une minorité « éclairée » refus d'une représentation symbolique qui, à partir d'un certain moment (situé entre le second XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle), paraît déroutante et incongrue.

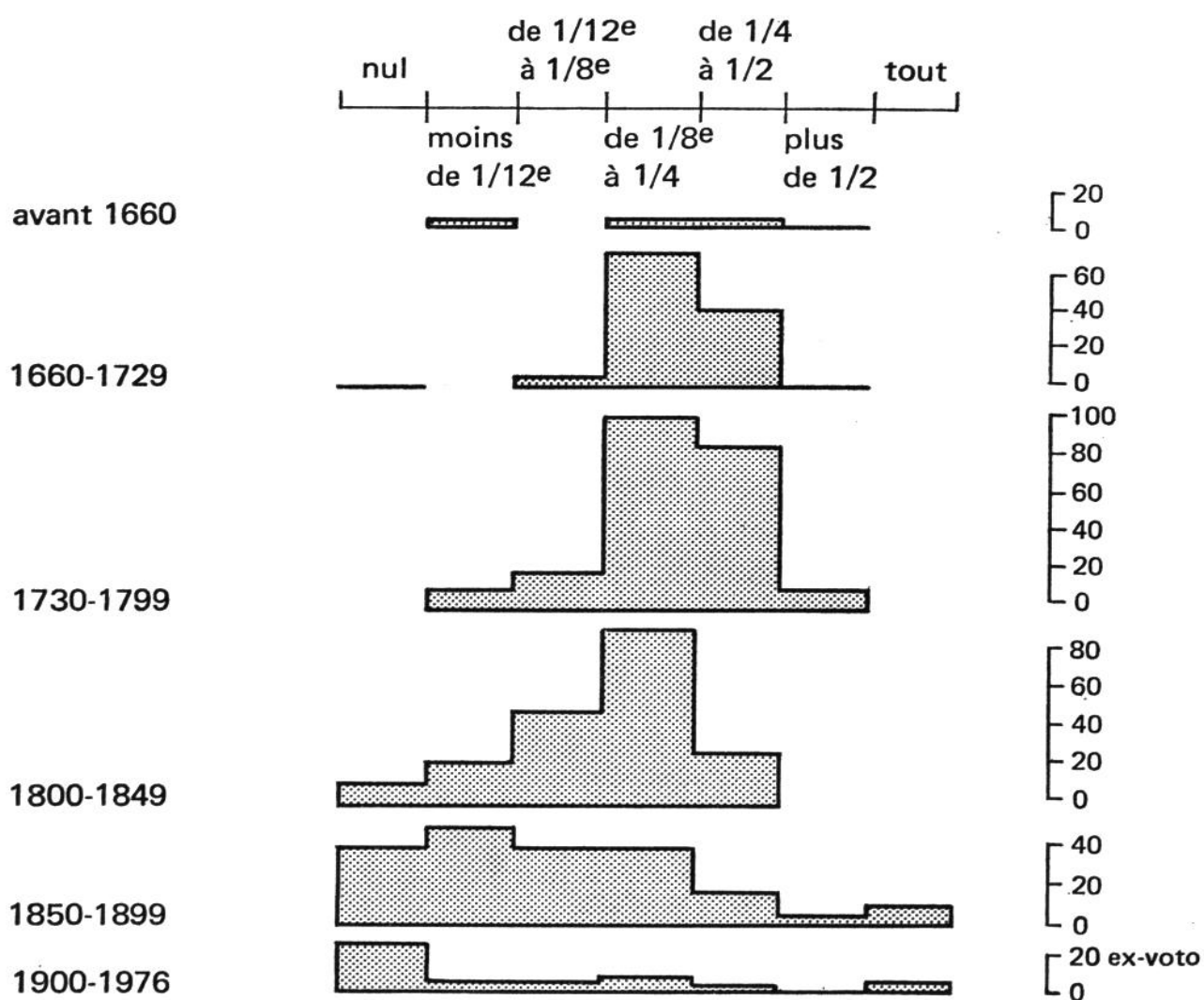
Ce mouvement minoritaire s'inscrit dans un autre plus large (et y contribue), celui qui tend à l'éclatement de la norme. Celle-ci, très nette au XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>, se défait peu à peu; au XX<sup>e</sup> siècle elle n'existe plus : l'espace céleste en haut et à gauche ne concerne plus qu'un tiers des ex-voto, et il est presque aussi souvent sans nuage qu'avec nuage; quant aux figurations autres que l'apparition, elles représentent près d'un quart du total. La lente érosion de la norme qui court de 1750 à 1900 s'accroît au XX<sup>e</sup> siècle du fait que les peintres d'ex-voto, gardiens de la tradition, ont disparu et que la réalisation de l'ex-voto est laissée à l'inspiration individuelle. Néanmoins, cette circonstance de fabrication ne fait que souligner une évolution dans laquelle elle s'inscrit : il s'agit bien d'un profond changement dans la représentation du ciel et des saints, décelé déjà sur d'autres détails et à partir d'un autre type de document par G. et M. Vovelle (31).

---

(30) L'étude quantitative des 4.000 ex-voto provençaux fait l'objet de ma thèse d'Etat en cours, sous la direction de M. Vovelle.

(31) G. et M. VOVELLE, « Vision de la mort... », *art. cit.* Les auteurs avaient noté une réduction du nombre des personnages habitant le « ciel » de ces tableaux.

SURFACE DE L'ESPACE CÉLESTE PAR RAPPORT A CELLE DE L'EX-VOTO  
(Ex-voto du terroir marseillais)



Chaque colonne représente un nombre d'ex-voto.

Evolution aussi, et de quelle ampleur, si l'on analyse la caractéristique la plus parlante : la surface occupée par l'espace céleste par rapport à celle de l'ensemble de l'ex-voto. Le graphique ci-contre et son évidente « diagonalisation » illustrent clairement la réduction de la part de l'espace céleste. Avant la Révolution, il occupe presque toujours du huitième à la moitié du tableau, bien qu'apparaissent déjà quelques ex-voto à surface céleste plus réduite après 1730. Premier décrochage net au début du XIX<sup>e</sup> siècle qui, d'une part, voit apparaître les ex-voto à espace céleste minuscule (moins d'un douzième) voire nul, et qui, d'autre part, marque l'abandon des ex-voto à espace céleste supérieur au quart de la surface. Evolution qui se confirme dans la seconde moitié du siècle, où désormais le mode qui jusqu'alors était constitué par la catégorie 1/8<sup>e</sup> à 1/4 passe à celle inférieure à 1/12<sup>e</sup>. En fait, ce sont toutes les catégories inférieures au quart de la surface qui sont bien représentées, les ex-voto à grand espace céleste ayant quasiment disparu. Curieusement apparaissent alors quelques ex-voto totalement consacrés à l'espace céleste : mais, en fait, il ne s'agit plus là d'ex-voto peints traditionnels mais de scènes bibliques ou de gravures pieuses réutilisées en ex-voto, alors que celui-ci dans sa forme peinte est en voie de régression. A l'opposé, entre 1850 et 1900, 20 % des ex-voto n'ont pas d'espace céleste du tout : il s'agit principalement d'ex-voto marins dus à la famille Roux ou à d'autres peintres de marine habitués à représenter des scènes maritimes et non religieuses. Mais cela n'explique pas tout; fallait-il encore que cette absence céleste soit acceptée par le donateur. D'ailleurs, certains ex-voto non marins sont aussi dépourvus d'espace céleste. Ce qui était encore exception devient fréquent après 1900 : 45 % d'ex-voto n'ont plus d'espace céleste. Cette réduction de l'espace céleste s'accompagne corrélativement d'une augmentation de l'espace humain, mais aussi de sa diversification : multiplication des scènes d'extérieur et, plus généralement, part croissante du décor, qu'il soit intérieur ou extérieur, c'est-à-dire développement de l'espace profane, anecdotique, de l'ex-voto. Il est à noter que la réduction de l'espace céleste est plus sensible sur les ex-voto de milieux populaires que sur ceux de la petite bourgeoisie ou de l'élite.

Le personnage céleste doit aussi être analysé par rapport aux personnages humains; deux critères sont alors à retenir : l'échelle respective des uns et des autres et les liens tissés entre eux. Le plus souvent (huit fois sur dix sous l'Ancien Régime), le personnage céleste est représenté à une échelle identique à celle des humains. Le XIX<sup>e</sup> siècle voit, là aussi, un effritement de la norme avec des représentations célestes tantôt supérieures (15 %), tantôt inférieures (25 %). Ici encore les ex-voto populaires s'individualisent : ce sont eux qui accordent deux fois sur dix au personnage céleste une échelle supérieure, la bourgeoisie accentuant au contraire au XIX<sup>e</sup> siècle une tendance à représenter des personnages célestes plus petits. Les types de scènes humaines (accidents du travail ou de la circulation, plus fréquents dans les milieux populaires) peuvent influencer les résultats, mais il n'en demeure pas moins que se retrouve dans les limites populaires la très ancienne habitude de représenter avec une échelle supérieure le personnage important, sorte de compensation à la forte réduction de l'espace céleste, alors que dans la bourgeoisie (de la petite à la grande), où l'on a moins réduit l'espace céleste, le passage au premier plan de la scène humaine se traduit, dans un tiers des cas, par la réduction de l'image du personnage céleste à des proportions inférieures à celles des hommes.

D'une manière ou d'une autre, il y a donc au XIX<sup>e</sup> siècle rupture de ce dialogue qu'instaurait l'ex-voto aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, entre humains et personnages célestes, sur un pied de quasi-égalité : chacun dans son monde, représenté à la même échelle, occupait une part à peu près égale du tableau. Cet équilibre, cette connivence (?), se lisait aussi une fois sur trois dans la convergence des regards entre personnage céleste et humains. Après 1800, petit à petit, ce type de lien ténu mais qui implique les deux parties (les regards qui se croisent) fait place à un lien émanant du ciel; geste de protection du personnage céleste ou rayon lumineux qui part de sa personne et tombe sur les humains. Il y a sur les ex-voto marseillais comme une distance qui s'instaure entre les deux mondes, céleste et humain, au fil du temps (32).

Sans épuiser le sujet (on a laissé de côté ici tout ce qui concerne le personnage céleste proprement dit : sa stature, sa position, ses attributs), ces quelques lignes consacrées à l'espace céleste dégagent les perspectives d'utilisation de l'ex-voto pour l'histoire du sentiment religieux. Les personnages humains sont tout aussi intéressants à étudier : ils offrent une source, à notre avis, unique sur les attitudes de prière, leur diversification selon le sexe, les âges ou le temps. Sans parler de tout ce que l'ex-voto recèle comme traces des mentalités non spécifiquement religieuses.

#### UN REGARD EN QUESTION

Aussi ouvert et attentif qu'il soit, le regard de l'historien quantitativiste des mentalités ne peut en rien prétendre épuiser les lectures possibles de l'ex-voto. Tout d'abord, même si les regarder au filtre du nombre est fort éclairant, chaque ex-voto, résultat d'une aventure individuelle, a son intérêt en soi. Les plus originaux, qui méritent une étude particulière (33), n'en prennent que plus de relief en tant qu'exceptions. Mais l'ex-voto peut aussi être vu avec les yeux de la foi, du souvenir, de l'amateur d'art populaire, du graphiste, du sémiologue... Nous pensons cependant que, loin de les occulter, la lecture de l'historien des mentalités peut aider ou faciliter les autres regards. C'est dans cette perspective qu'a été organisée l'exposition « Ex-voto du terroir marseillais » aux Archives de la ville de Marseille (octobre 1978 - février 1979). La présentation des objets regroupés par types de scènes et à l'intérieur de chaque type, par séquences chronologiques, la présence dans les locaux de l'exposition d'un diaporama didactique de dix-huit minutes,

---

(32) Mais on se gardera de généraliser ces conclusions. Dans une étude précédente sur les ex-voto de Notre-Dame-des-Lumières (voir note 28), j'ai montré qu'on y rencontre aussi un développement du lien type gestuel divin ou rayon lumineux au XIX<sup>e</sup> siècle, mais parallèlement la convergence des regards devenait aussi plus fréquente, contrairement à ce que l'on constate sur les ex-voto marseillais. On a ici l'exemple d'une variation régionale que l'étude plus complète, en cours, sur la Provence permettra de préciser.

(33) Nous l'avons fait pour l'un d'entre eux, celui de Jean-Joseph Aubergy, charpentier de Martigues dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans notre communication « Les quatre époques mémorables de Jean-Joseph Aubergy » au colloque *Intermédiaires culturels*, organisé en juin 1978, à La Baume-lès-Aix, par le Centre méridional d'Histoire. J. Arrouye annonce une analyse sémiologique de ce même ex-voto à paraître dans *Ethnologie française*.



l'organisation à cette occasion d'une conférence sur « iconographie et histoire des mentalités » comme la réalisation du catalogue (34), où se côtoient remarques de gens du terroir capables de restituer la richesse de l'ex-voto dans le vécu local et analyses des historiens des mentalités, ont été conçus dans un but de communication. L'historien doit faire connaître au public sa recherche et, en lui faisant découvrir ou redécouvrir les ex-voto, lui indiquer ce qu'ils révèlent de richesses pour les historiens et les sociologues d'aujourd'hui. Mais il doit être aussi attentif à ce que la vue de ces ex-voto peut provoquer comme remontée de souvenirs ou comme remarques de la part des visiteurs.

Un cahier était déposé à cet effet à la sortie de l'exposition. Il contient le plus souvent des mentions brèves disant l'intérêt des visiteurs pour l'ex-voto. Quelques signataires apportent des précisions sur tel ex-voto ou tel sanctuaire. Mais ces détails ont le plus souvent été confiés oralement aux étudiantes qui dirigeaient les visites guidées. Les réticences, remarquées par elles, des visiteurs à écrire ces remarques nous ramènent vers la culture orale dont l'ex-voto, par les souvenirs qu'il évoque aujourd'hui, peut encore être le support. On doit aussi à la vérité d'ajouter que dans de très rares cas les remarques du cahier (trois, dont une rédigée en provençal) mettent en cause l'exploitation du document au service de l'histoire des mentalités. Même attitude de la part de Gérard Lattier, « peintre d'ex-voto » (en fait, ses tableaux en forme d'ex-voto ne sont pas commandés par des donateurs ni déposés dans des sanctuaires) qui, interrogé à la télévision régionale à propos de l'exposition, disait son enthousiasme mais aussi ses craintes de voir « des professeurs Nimbus » s'emparer de ce patrimoine populaire. Et l'on retrouve ainsi de nos jours le conflit culture populaire-culture savante, même si cette dernière a pour objet la culture populaire d'hier.

Ces quelques exemples, dont il ne faut pas négliger les craintes qu'ils expriment, doivent cependant être remis à leur place : ce sont des exceptions. Dans l'ensemble, tant auprès du clergé que des laïcs — des habitants des quartiers et villages concernés qui n'ont rien d'historiens de métier et dont certains n'ont pas une profession intellectuelle, ont collaboré au catalogue — l'intérêt soulevé est net et la démarche historique, sinon toujours comprise, du moins admise. Plus généralement dans notre enquête provençale, si nous avons rencontré quelques réticences, elles venaient surtout de la peur de divulguer l'existence de documents mal protégés et par là-même d'aggraver le risque de vol. Ce résultat encourageant, malgré ces quelques incompréhensions, nous renforce dans la conviction que, pour l'historien des mentalités d'aujourd'hui qui s'attache à restituer le vécu et le pensé de tout un peuple, la large communication des résultats de son travail et le dialogue qui peut s'ensuivre sont bien le stade ultime de sa recherche.

\*  
\*\*

Ainsi l'ex-voto, et plus particulièrement celui qui nous a été le mieux conservé, l'ex-voto peint, est bien le témoin et l'expression d'une société. Comme tel, il est

---

(34) Ce catalogue de 140 pages, qui comporte toutes les photographies en noir et blanc ou en couleur des 160 ex-voto exposés, avec notes et importants textes de présentation d'A. Ramière de Fortanier, M. Mollat du Jourdin, M. Vovelle et B. Cousin, a pu être réalisé grâce à la ville de Marseille. On peut se le procurer en écrivant aux Archives de la ville de Marseille, 1, place Carli, 13001 Marseille, qui l'expédie, en France, contre 50 F, franco de port.

un des documents privilégiés de la « nouvelle histoire ». L'encyclopédie qui vient d'être publiée sous ce titre, sous la direction de Jacques Le Goff (35), présente neuf articles majeurs. L'analyse de l'ex-voto relève directement de quatre d'entre eux : l'histoire et la longue durée, l'histoire des mentalités, l'histoire de la culture matérielle, l'anthropologie historique. La problématique qu'elle met en jeu se retrouve dans bien d'autres articles de cet ouvrage (image, histoire sérielle, statistique, informatique, religion populaire..)

L'ex-voto peint est un exemple des nouveaux matériaux maniés par l'historien. En cherchant ses documents hors des archives traditionnelles, en les analysant dans la longue durée par le biais de la méthode quantitative, en trichant avec la source pour lui poser des questions indirectes, il tente de percer le silence qui jusqu'à présent a pesé sur tout un pan de notre passé.

Bernard COUSIN

*Centre méridional d'Histoire  
Université de Provence, Aix-en-Provence*

---

(35) J. LE GOFF (sous la direction de), *La nouvelle histoire*, Encyclopédie du savoir moderne, Retz, 1978.